LE PETIT CAMPOGENETÔSAIN

N°5

BULLETIN COMMUNAL DE CHAMPGENÊTEUX

ANNÉE 2025

MEMENTO

Numéros utiles

Mairie

Tel : 02.43.37.91.11

Adresse : 11 rue des Rosiers

Mail : mairie.champgeneteux @wanadoo.fr

Facebook : Le petit Campogenêtosain

Site Internet : mairiechampgeneteux.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Vendredi :	8h-12h 13h30-17h30
Mardi, Jeudi :	8h-12h
1er et 3ème samedi :	9h-12h
2ème et 4ème mercredi :	9h-12h

Cantine/ Garderie

Tel : 06.77.55.97.18

Tarifs repas enfant : 3,35€

Tarif repas adulte : 5,80€

Tarif garderie : 0,55€ la demi heure

déchetterie de BAIS

Lundi, Mercredi, Vendredi

13h30-17h00
(18h00 du 01/04 au 30/09)

Samedi
9h00-12h00 / 13h30-17h00
(18h00 du 01/10 au 31/03)

SOMMAIRE

02	Editorial
03 à 13	Vie municipale
14	projets
15	CCAS
16 à 20	Infos. partenaires
21	Vie scolaire
22 à 23	Portrait
24 à 28	Vie associative
29	Agenda et numéros utiles
30 à 31	jeux

Editorial

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Campogenétôsaines et Campogenétôsains,

En premier lieu, je tiens à vous souhaiter une très bonne année 2025, qu'elle vous apporte, à vous et à vos proches, santé, bonheur et réussite.

Alors que l'année 2024 s'est achevée, c'est avec responsabilité et engagement que je m'adresse à vous pour revenir sur les moments marquants de 2024 et partager les perspectives pour l'année à venir.

Retour sur 2024 :

Cette année, le 12 mai, notre commune a été touchée par un épisode de pluies d'une intensité exceptionnelle, qui a entraîné de nombreuses inondations. Ces événements ont conduit à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre territoire.

Nous avons également vu aboutir de beaux projets, comme le programme "argent de poche", qui a permis à des jeunes de notre commune mais aussi du territoire des Coevrons de s'investir dans des missions locales tout en gagnant un peu d'argent de manière encadrée. Ces initiatives renforcent le lien entre les générations et valorisent le travail collectif.

Un autre moment fort a été l'achèvement des travaux d'aménagement du bourg. Ces transformations apportent un nouveau souffle à notre commune, et j'espère que vous appréciez ces améliorations qui embellissent notre cadre de vie et renforcent la sécurité pour tous.

D'autres réalisations ont également vu le jour cette année et je vous invite à les découvrir au fil des pages de ce bulletin municipal.

Regard vers l'avenir :

Pour 2025, le rythme des projets sera un peu plus calme. Après une période riche en réalisations, il est temps pour nous de consolider ce qui a été accompli et de maintenir une gestion responsable de nos ressources.

Cependant, nous continuons à travailler sur des actions comme par exemple la couverture du terrain de boules et du terrain de tennis près de la salle des fêtes avec des panneaux photovoltaïques, une initiative qui permettra de produire de l'électricité de manière écologique.

Et aussi à écouter vos idées pour préparer l'avenir ensemble.

Ensemble, nous construisons une commune où il fait bon vivre, et je reste à votre écoute pour continuer à avancer main dans la main.

Gaël GRINGOIRE

Présentation de l'équipe municipale et des agents communaux

De gauche à Droite

Fabrice Ledain (C) – Cédric Rommé (C) – Sabrina Catelina (C) – Sandrine Huet (A) – Christine Landais (C) – Gaël Gringoire (M) – Régine Perrier (A) – Yann Louvard (A) – Etienne Perrier (C) Nathalie Hubert (C) – Pascaline Fauveau (C) – Fabien Hubert (C)

Mme FORTIN Elodie - Mme RIVIERE Gisèle - Mme LEBOHEC Angélique - M. HAUTIER Jérôme

Recueil de demandes cartes identité et passeports

Déjà une année que votre municipalité vous propose de faire votre CNI ou votre passeport dans votre mairie.

Pour cela rien de plus simple :

- faire une pré-demande sur le site de l'ANTS et l'imprimer,
- prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone en précisant le numéro de la pré-demande.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le secrétariat au 02.43.37.91.11.
Nous vous accueillons dans la joie et la bonne humeur !

Déjections canines

Sachez que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage de ses déjections canines.
En cas de non-respect de cette obligation, l'infraction est passible d'une amende de 1ère classe soit 135€.

Cette année encore, les enfants sur le chemin de l'école, rue des Rosiers, croisent de nombreuses déjections canines.

Travaux parc de la Garderie

Le mur mitoyen entre la garderie et la cour du logement 13 rue des Rosiers s'est en partie effondré.
Les pluies de cette année y sont certainement pour quelque chose.
La municipalité a fait le choix de faire intervenir l'entreprise BLANC Maçonnerie pour refaire le mur en pierre et Jérôme s'est chargé de monter la palissade en PVC.

Travaux Salle des Associations

Cette année dans la salle des associations, rue des Lilas, de nombreux travaux ont été entrepris et notamment :

- ponçage de l'entourage des fenêtres,
- création d'une kitchenette (évier, plan de travail, emplacement pour un petit réfrigérateur),
- Travaux dans les sanitaires (placo, peinture),
- Suppression d'une fenêtre, placo et isolation sur celle-ci.

La salle est actuellement fonctionnelle et a pour but se servir à toutes les associations de la commune comme l'amicale des Genêts et ses parties de cartes endiablées !

Il reste encore quelques travaux pour pouvoir la rendre parfaite, comme une isolation phonique, un peu de peinture et un changement de chaudière.

D'autres travaux d'entretien ont aussi eu lieu au niveau de la cour,
Une partie du mur a été réparé car il s''était effondré à cause d'une infiltration d'eau.

Un solin aussi a été refait entre ce même mur et la maison attenante car il était lui aussi source d'infiltration.

Le mur effondré a été réparé par l'entreprise BLANC Maçonnerie et le reste des travaux ont été réalisé par Jérôme.

Limitation de vitesse dans la commune

Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux d'aménagement du Bourg sont enfin terminés. au plus grand plaisir de nos habitants. Avec eux sont venus des changements au niveau des limitations de vitesse dans le centre bourg.

Petit récapitulatif :

Arrivé à hauteur du panneau d'agglomération de Champgenêteux, la vitesse est de 50km/h, Puis de part et d'autre de chaque route, en arrivant dans le centre bourg, la vitesse diminue à 30km/h.

Nous pouvons reconnaître cette limitation par l'affichage des panneaux zone 30 mais aussi au niveau du sol, avec un changement significatif du revêtement routier (couleur du goudron).
Je rappelle que sur ce revêtement au niveau du sol et dans toute la zone 30, les piétons sont prioritaires s'ils veulent traverser la rue, quelques soit l'endroit. Nous avons remarqué que certains sont anxieux à l'idée de traverser la rue sans le fameux passage piéton significatif de bande blanche.
A l'avenir, nous rajouterons ces marquages pour plus de visibilité et de sécurité afin de rassurer les piétons ainsi que les automobilistes.

Concernant la résidence des Genêts, un petit changement s'imposait également.
La limitation de vitesse est désormais fixée à 20 km/h, et l'accès est interdit aux poids lourds de plus de 3,5T.
Néanmoins, une tolérance est prévue exceptionnellement pour les véhicules agricoles pendant les travaux saisonniers.

Chantier argent de poches

Avec l'aide de la Communauté de communes des Coëvrons, la municipalité a pu proposer un chantier argent de poche à des jeunes des Coëvrons.

Trois actions ont eu lieu avec l'ensemble des jeunes.
Les grilles du cimetière ont été repeintes en bordeaux, des supports pour boissons ont été fabriqués pour et avec le P'tit Campo, et des tracés de jeux de circuits ont été fait au sein de la cour de l'école.

Révision des tarifs communaux

TARIFS 2025

CHAMPGENETEUX	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	LOCATION	ARRHES	LOCATION	ARRHES
vin d'honneur ou sépulture	48,00 €	14,00 €	52,80€	16,00 €
salle entière + cuisine + cuisson	200,00 €	60,00 €	220,00€	66,00 €
salle entière week-end + jour férié (supplément)	100,00 €		100,00 €	
concours de cartes	67,00 €	20,00 €	73,70 €	22,00 €
salle rue des Lilas vin honneur ou sépulture	30,00 €	9,00 €	33,00 €	10,00 €

Vaisselle : 0,08€ par pièce
Percolateur : 5,00€
Sonorisation : 33€ (caution 100€).
Table : 0,70€
Chaise : 0,40€ (en dehors de la salle des fêtes).

Électricité : 0,45€ le kwh.
Gaz : 0,45€ le kwh.
30% d'arrhes à la réservation.

Déchets : 2,5€ /sac de 50 litres laissé

La municipalité propose à la location un vidéoprojecteur au prix de 15€ (Caution 307,98€)
La salle et la vaisselle doivent être rendues propres.
Pénalité forfaitaire de 65€ si vaisselle mal lavée ou la salle mal nettoyée.

Minimum Facturation : 15€

Site internet

Pour rappel, le site internet de la commune est en ligne depuis près de deux ans. Il propose de nombreuses informations, telles que les manifestations locales, les règlements et des liens vers d'autres organismes. N'hésitez pas à le consulter !

www.mairiechampgeneteux.fr

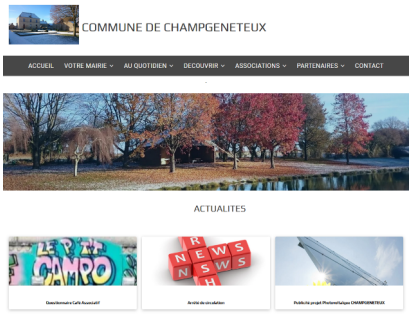

Randonnée et chemins pédestre

Comme énoncé dans le bulletin précédent, nous avions pour projet de répertorier les chemins de randonnée autour de la commune et pourquoi pas en créer de nouveaux. Le projet d'aménagement du bourg nous ayant pris beaucoup de temps nous avons moins avancé sur ce projet. C'est donc durant l'année 2025 que nous pourrons poursuivre les avancées.

Si des idées vous viennent à l'esprit ou des recommandations de parcours à suivre, n'hésitez pas à passer en Mairie nous en faire part.

Finances

Cette année le budget voté par le conseil s'est porté principalement sur les points suivants :

- L'aménagement du bourg
- Travaux dans l'église
- La Maison des Associations

Au niveau des recettes nous avons profité d'aides liées à l'aménagement du bourg : DETR, 3C, Amendes de police. La location de la salle des fêtes est aussi génératrice de recettes.

Section de Fonctionnement :

Cette section regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement,
361 371,62€ en dépenses et en recettes en fonctionnement.

Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achat de matériels durables, constructions ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructures, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value…)

671 013,84€ de dépenses et recettes d'investissement.

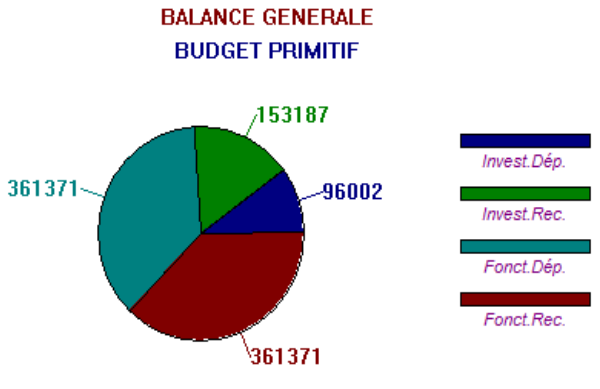

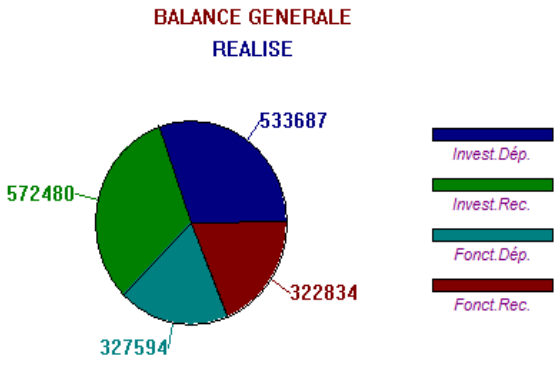

La redevance incitative

Pour 2025, la redevance incitative sera au même tarif que l'année passée en espérant qu'elle n'augmente pas en 2026. Voilà le souhait de nombreux Campôgenétosains/nes.

Si vous devez ajouter ou retirer une personne à votre foyer, voici la marche à suivre :
- il faut un justificatif ou une attestation sur l'honneur qui ne sera pris en compte qu'à la date où la personne quitte ou arrive dans le foyer.

Pour rappel, il est interdit de déposer vos sacs poubelles ou autre objets à côtés des conteneurs, merci de penser au personnel communal qui doit ramasser vos déchets.. !
De plus, sachez que les sacs en dépôt sauvage peuvent être fouillés afin de découvrir le responsable du dépôt qui se verra recevoir une amende.

Vie Municipale

État civil

Naissances :

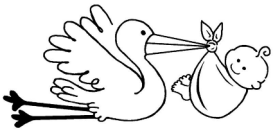

BESNEUX Ambre

Décès :

MÉZIÈRE Jean-Paul
BOUVIER Georges
DALIBARD Maurice
BOUILLOT ép. LE MENN Arlette

Mariage :

M. FRETIGNÉ Daniel et Mme LE GUEN Nathalie
M MAUGER Sébastien et Mme LE BOHEC Angélique

Nouveauté : A chaque nouvelle naissance sur la commune, une surprise attend le nouveau-né et sa famille ! Retrouvez l'article dans cette nouvelle édition !

Dépôt de Pain

Votre dépôt de pain continue dans le café associatif.
Vous pouvez venir acheter votre pain aux horaires habituels

mardi au dimanche sauf le mercredi
de 9h à 11h.

C'est la boulangerie ROULAND de Bais qui fournit notre commune.

N'oubliez pas de passer commande pour être sûr de trouver du pain en arrivant =)

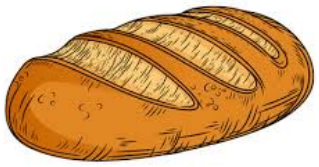

Pelouse sur les côtés de la salle des fêtes.

Jusqu'à présent, l'entretien des alentours de la salle des fêtes était effectué à l'aide d'eau chaude, avec un camion de la Communauté de communes et un agent pour assister Jérôme.

Afin de gagner du temps et de réaliser des économies tout en maintenant l'aspect esthétique et pratique, sur l'initiative de Jérôme, la municipalité a décidé d'aménager des pelouses sur les deux côtés et à l'arrière de la salle des fêtes.

Cette solution permettra d'économiser trois heures de travail avec l'eau chaude.

Désormais Jérôme n'aura plus qu'à passer le tracteur-tondeuse et la débroussailleuse pendant 20 à 30 minutes, contre trois heures d'entretien avec l'ancienne méthode.

Antenne de Téléphonie

Pour rappel, suite à des problèmes de couverture réseau sur notre commune et après l'installation d'une antenne Free sur le château d'eau, Orange a été contraint de couvrir cette zone blanche en installant également une antenne.

Nous vous informons que celle-ci est désormais en service depuis cette année.

Travaux de l'Église

Attention, prêt, Découvrez !
En cette fin d'année 2024, les travaux de restauration des portes de l'Église sont quasiment finies ! Au moment où nous vous l'écrivons, la porte d'entrée principale a été changée cette semaine par l'entreprise SARL PEAN Anthony.
Le coût de ces travaux étaient prévus au budget 2024 et une aide nous sera versée pour nous aider à payer ces travaux comme nous l'évoquions dans l'édition précédente.

Plaques numéro de rues

Nous vous l'annoncions l'année dernière et la plupart d'entre-vous les ont déjà récupéré.
La municipalité a fait le choix d'investir dans des plaques de numéro et de routes pour faire suite au laborieux travail de l'adressage de nos maisons en campagne principalement.
Si vous n'avez toujours pas récupéré votre plaque, n'hésitez pas à nous contacter en mairie où à vous déplacer. Elle vous attend sûrement au chaud près d'Élodie dans le bureau.

Une naissance - un arbre

Sur proposition de la commission « 1 naissance – 1 arbre », le conseil municipal a décidé qu'à l'occasion de la naissance d'un enfant domicilié sur la commune, il sera proposé aux familles concernées de planter un arbre fruitier sur le terrain communal de l'ancien captage d'eau, près du plan d'eau.

En cas d'accord, la famille pourra choisir l'arbre de son choix (pommier, poirier, prunier, cerisier, etc.) et procédera à sa plantation lors d'un moment convivial organisé par la commune, durant la saison de plantation.
La commune prendra en charge le coût de l'arbre et de l'ardoise sur laquelle le nom de l'enfant sera indiqué.

Inondations

Le dimanche 12 mai, il est tombé en seulement deux heures 98 mm d'eau sur la commune. Plus de 25 habitations ont été touchées par les inondations, avec des dégâts plus ou moins importants. Cet événement climatique a été d'une intensité exceptionnelle, engendrant plusieurs types d'inondations.

La digue d'un étang a cédé, provoquant une vague qui a déferlé, creusant par endroits un chemin enroché sur 1,60 mètre de profondeur, et a continué son parcours pour inonder deux maisons.

Une habitation, située près d'un cours d'eau, a également été inondée par la montée de celui-ci, l'eau montant suffisamment pour ouvrir la porte et s'engouffrer à l'intérieur.

Enfin, ce sont les ruissellements qui ont touché le plus d'habitations, même des endroits improbables où aucun cours d'eau n'existe.

L'aménagement du bourg était en partie terminé et a bien résisté malgré la quantité d'eau tombée. La demande de reconnaissance en catastrophe naturelle que nous avons soumise a été validée, ce qui devrait permettre aux sinistrés de se faire indemniser plus rapidement par leurs assurances

Informations travaux

POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP DÉCLARATION PRÉALABLE PC PERMIS DE CONSTRUIRE

TOIT

Réfection de toiture :
Auvent, préau (extension maison) :
- ≤ 5 m² : aucune formalité ***
- ≤ 20 m² : DP **
- > 20 m² : PC *

Aménagement de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation :
- ≤ 5 m² : aucune formalité *** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- ≤ 20 m² : DP

PANNEAU SOLAIRE, PARABOLE, ANTENNE, VELUX

DP

GARAGE ET CARPORT

- ≤ 5 m² : aucune formalité ***
- ≤ 20 m² : DP **
- > 20 m² : PC *
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

ABRI DE JARDIN ET AUTRE ANNEXE

- ≤ 5 m² : aucune formalité ***
- ≤ 20 m² : DP **
- > 20 m² : PC

⚠ > 5m² taxe d'aménagement

CRÉATION, FENÊTRE ET CHANGEMENT MENUISERIE EXTÉRIEURE

DP

FAÇADE, RAVALEMENT

DP

CLÔTURE, PORTAIL, MUR DE CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

- < 5 m² : aucune formalité ***
- < 20 m² : DP **
- > 20 m² : PC

TERRASSE NON COUVERTE PLAIN PIED (béton et bois)

- Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité ***
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou ≤ 5 m² : aucune formalité ***
- Surélevée et/ou avec fondations profondes ≤ 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PISCINE

- Bassin ≤ 10 m²: aucune formalité ***
- Bassin entre 10 m² et 100 m² : DP
- Bassin > 100 m² : PC

Pas de distinction entre les piscines dotées de fondations et les piscines hors sol. Elles sont considérées comme des constructions puisqu'elles constituent une forme d'occupation du sol

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m²
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m²
- **Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

** Si vous ne déclarez pas toutes les modifications recensées si-dessus, la vente de votre bien pourra être bloquée par les services notariaux dans l'attente de régularisation.*
*** En zone urbaine du PLU, les travaux d'extension ≤ 40 m² peuvent être soumis à DP : renseignez-vous en mairie.*
**** Si votre projet est situé en zone protégée, certains travaux de faible importance, peuvent être soumis à autorisation : renseignez-vous en mairie.*

Aménagement du Bourg

Les travaux d'aménagement du bourg concernant la tranche n°1, comprenant la rue des Lilas (axe Villaines-la-Juhel/Bais) et la place de l'église (centre-bourg), sont désormais terminés.

Ces travaux ont duré environ 6 mois, et nous savons que cela n'a pas été facile pour tout le monde, notamment en raison des désagréments causés par les restrictions de circulation. Nous avons également constaté de nombreux non-respects de ces restrictions par des personnes extérieures, créant ainsi des gênes supplémentaires pour les riverains. Nous vous remercions pour votre patience.

Des travaux d'assainissement ont été réalisés en priorité par la Régie des Eaux, qui a profité de la réfection de la route pour intervenir sur une partie du réseau ancien, afin d'éviter de devoir recommencer dans une dizaine d'années. Ensuite, les travaux d'aménagement et d'enrobé ont été menés à bien, et tout s'est achevé en juin. Nous avons attendu l'arrivée de la saison hivernale pour procéder à l'implantation des espaces verts, qui, lorsque vous lirez ces lignes, seront entièrement réalisés.

Les entreprises ont fait preuve d'un grand professionnalisme, et les travaux se sont bien déroulés.

Pour rappel, ce projet a été mené en concertation avec les habitants qui ont souhaité participer à son élaboration, et le résultat final est une belle réussite qui a transformé l'aspect de notre bourg.

Vous trouverez ci-après une série de photos illustrant l'avancée des travaux

Aménagement du Bourg

Un Conseil Municipal des Enfants voit le jour

En collaboration avec l'école, la commune a récemment mis en place un Conseil Municipal des Enfants (CME). Après une élection organisée au sein de la mairie, cinq jeunes conseillers ont été élus pour représenter leurs camarades. Lors de leur première réunion, les jeunes élus ont présenté de nombreuses idées pour améliorer la vie de la commune.

Après des échanges constructifs, deux thématiques ont été retenues :
La création d'un garage à vélos, pour favoriser les déplacements doux.
La décoration de la commune, pour embellir les espaces publics selon leurs envies.
Le prochain conseil se réunira en février, afin de poursuivre le travail sur ces projets et préparer leur mise en œuvre.
Nous félicitons ces jeunes élus pour leur engagement et leur enthousiasme, et nous les encourageons dans leurs premières actions citoyennes !

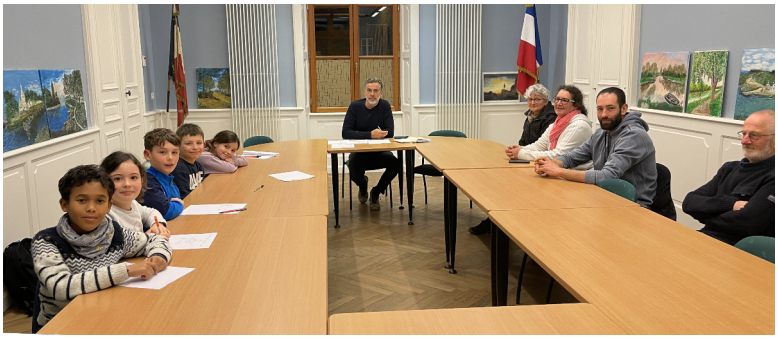

Les enfants de gauche à droite

Maï-lan Andaza-Goupil
Kiara de Smet
Dorian Hubert
Axel Hubert
Lana Fortin

Couverture Photovoltaïque

En partenariat avec la Société Énergie Mayenne, la commune de Champgenéteux souhaite installer des centrales photovoltaïques sur son territoire afin de participer à l'autonomie énergétique de la commune.
Deux ombrières photovoltaïques sont en projet sur le boulodrome et le terrain de tennis, 60 Rte de Trans. D'une superficie de 1340 m², ces installations représentent une production d'électricité verte de 300 000 kWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 300 habitants hors chauffage.
L'ensemble des installations est financé par SEM.

En tant que citoyen de Champgenéteux, vous pouvez participer à la transition énergétique et investir dans les centrales solaires de votre territoire. Rendez-vous sur www.semenergie53.fr pour obtenir toutes les informations nécessaires à votre souscription.

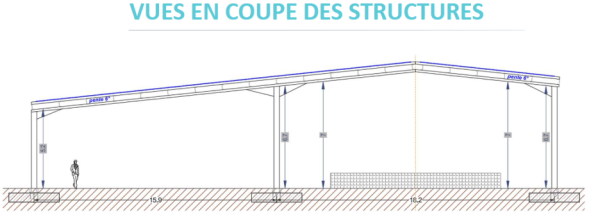

CCAS

En octobre dernier, et suite aux retours des bénéficiaires très majoritairement favorables pour aller manger au restaurant plutôt qu'à la salle des fêtes, le CCAS a choisi d'organiser le repas des «cheveux blancs» au restaurant *O Bas du Bourg* à Montreuil-Poulay.

Dans un superbe cadre, l'ensemble des convives a passé un excellent moment, avec un repas de qualité, ponctué de chants, d'histoires et d'autres animations et tout cela dans une ambiance très festive.

Le coût total du repas était de 38 €. Le CCAS a pris à sa charge entre 25 et 28 € par personne.

Comme l'année passée, et pour 2025, nous sollicitons vos avis : préférez-vous le restaurant ou la salle des fêtes ?
N'hésitez pas à venir partager votre opinion en mairie. Le choix du lieu sera décidé en fonction des réponses majoritaires.

Par ailleurs, le CCAS soutient plusieurs projets en faveur des jeunes de la commune.

Une subvention a été accordée à l'association *Le P'tit Campo* pour proposer des cours de théâtre avec des professionnels.

Enfin, une autre subvention a été attribuée à l'école pour réaliser des peintures au sol. Ces nouvelles décorations, déjà évoquées dans les pages précédentes de la vie communale ont ravis les enfants.

Infos, partenaires

La Communauté de Communes – 3C

La communauté de communes des Coëvrons est votre interlocuteur pour tous les services comme la jeunesse, les déchets, l'urbanisme et bien d'autres services encore. Vous pourrez trouver un interlocuteur au : **02.43.66.32.00** ou sur le site www.coevrons.fr

NOUVEAUTE : à compter du 1er janvier 2024, vous ne pourrez jeter vos ordures ménagères aux containers ou à la déchetterie qu'avec votre badge. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la 3C.

La Régie des Eaux des Coëvrons

La régie assure :
- la production, la distribution, le transport, la protection de la ressource en eau,
- l'exploitation des réseaux d'assainissement et des unités de traitement. La réalisation de nouveaux branchements, la surveillance du traitement des rejets
- le suivi des dispositifs d'assainissement autonome.

Contact : **02.43.01.61.35** ou sur le site **contact@eau-coevrons.fr**

France Alzheimer

L'association France Alzheimer vous accueille à Mayenne au pôle santé ou par téléphone au 02.43.69.06.88. Vous pouvez également les contacter par mail à francealzheimer53@gmail.com.
Vous pouvez également faire un don à l'association si vous le souhaitez.

France ADOT 53

En France, grâce aux 1791 donneurs et l'engagement fort des équipes médicales, 5634 greffes d'organes ont été réalisées en 2023.
Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de
22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.
Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.

France Adot 53 - Maison des Associations
17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tél : 02.43.90.68.10 (+ messagerie)

Courriel: franceadot53@orange,fr

https://twitter.com/53Adot

Le SYBAMA

Le Syndicat intervient sur un territoire situé dans le centre-nord de la Mayenne. Il regroupe cinq communautés de communes (Mayenne communauté, les Coëvrons, Bocage Mayennais, Andaine-Passais et le Pays Fertois Bocage Carrougien) et intervient sur un périmètre d'une superficie d'environ 850 kilomètres carrés. Il a pour compétences principales l'aménagement, la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques.

Les actions 2024 / Les travaux

Cette année, plusieurs interventions ont été menées sur des cours d'eau fortement artificialisés. Leurs tracés rectilignes ont entraîné une homogénéisation des régimes d'écoulement et une simplification des habitats aquatiques, compromettant la biodiversité et les processus écologiques essentiels. C'est notamment le cas sur :

- le ruisseau du Moulin de Fèvre, situé sur les communes de Châtillon-sur-Colmont et Saint-Georges-Buttavent. Environ 1600 m de cours d'eau ont été restaurés par la recharge en granulats, la création de sinuosités par la méthode du déblai/remblai et la création d'un lit emboîté (lit de débordement). Des aménagements liés à l'activité agricole ont été réalisés : 4 remplacements de passages busés et 1 km de clôture (pose de piquets uniquement). Ce sont aussi 650 ml de plantations de ripisylves qui sont prévues pour cet hiver. Deux talus (400 ml) ont été créés pour lutter contre l'érosion des sols agricoles, avec également une plantation de haies bocagères prévue cet hiver. Le montant de ce projet s'élève à 82 000 € TTC pour 1,6 km de restauration et 700 T de granulats.

-le ruisseau de Préamboux, situé sur la commune de Moulay a fait l'objet de travaux similaires à ceux décrits précédemment, avec ici, 170m de création de sinuosités, 400 T de granulats, 800 ml de clôtures, la pose d'un abreuvoir, le remplacement d'un passage busé et d'un ouvrage routier. Le projet s'élève à 54 000€ TTC.

- le ruisseau du Vieux Moulin, situé sur la commune de la Bazoge-Montpinçon. a quant à lui fait l'objet d'une remise en fond de vallée sur 200 m associé à une recharge en granulats (50 T), la pose d'un passage d'animaux/engins et la création d'une descente aménagée. Une plantation de ripisylve et d'une haie bocagère est prévue pour l'hiver 2025-2026. Le projet s'élève à 15 000 € TTC.

Le montant total des actions entreprises cette année s'élève à environ 151 000 € TTC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les techniciens :

- M Ezéchiel Augeat : 06.40.29.88.61 , augeat.sybama@yahoo.com
- Mme Camille Mineau : 06.22.56.73.24

Vous pouvez également suivre l'actualité du syndicat sur sa page Facebook et son site internet : https://www.sybama.fr

Infos, partenaires

L'été approche à grands pas !

Adoptez la mobilité active avec les vélos à assistance électrique des Coëvrons !
L'arrivée des beaux jours est l'occasion parfaite pour découvrir ou redécouvrir les plaisirs du vélo pour vos déplacements domicile-travail. Les Coëvrons proposent à la location des vélos à assistance électrique, une alternative écologique et pratique pour vos déplacements quotidiens.

Ces vélos sont disponibles pour tous les habitants travaillant sur notre territoire, ainsi que pour les jeunes de plus de 14 ans en contrat d'apprentissage. Profitez de cette opportunité pour allier santé, économie et respect de l'environnement.
Trois formules sont proposées : 90 € pour 3 mois, 162 €, 6 mois ou 276 € l'année.

Pour plus d'informations sur les conditions de location et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes. Roulez en toute sérénité et profitez pleinement de l'été avec les vélos à assistance électrique des Coëvrons !

POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Plan d'action collectif FRELON ASIATIQUE

Si vous trouvez un nid de frelon asiatique merci d'en informer la mairie ou M. GRINGOIRE Gaël ou M ROMME Cédric, référents communaux désignés au 02.43.37.91.11.

Le référent viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,…) à son enlèvement. Ces données seront transmises à VESP'ACTION qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité. La commune pend à sa charge 40 % du prix de l'intervention, le reste est à la charge du demandeur.

Agence Postale CHAMPGENETEUX

L'agence Postale, c'est l'accès aux retraits de dépannage de fonds sur Compte Courant Postal et compte épargne de la Banque Postale jusqu'à 500 euros par semaine tout près de chez vous !

L' agence postale de Champgenêteux est ouverte aux mêmes horaires que la mairie.
Ici vous pouvez :
- affranchir vos courriers nationaux et internationaux,
- envoyer des Colissimo, des Chronopost,
- acheter de beaux carnets de timbres de collection et des timbres postaux ordinaires,
- acheter des prêts-à-poster, stickers suivis, lettres recommandées mobile,
- acheter des produits à édition limitée comme la Monnaie de Paris.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

ADMR Bais

L'ADMR qu'est ce que c'est ?
C'est le 1er réseau national associatif d'aide à la personne. Cette association vous accompagne dans le handicap, l'entretien de la maison, l'enfance et la parentalité. L'association propose des services et des soins aux seniors
L' accueil téléphonique relais se fait du lundi au jeudi de 6h30 à 20h et le vendredi 6h30 à 19h30.

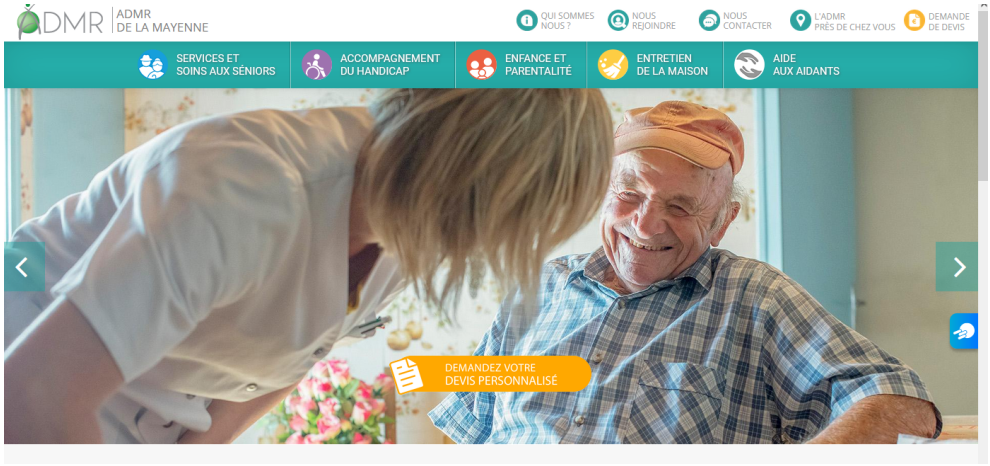

2 avenue Auguste Janvier 53160 Bais – 02 43 37 05 17

Territoire Energie Mayenne – TEM53

Territoire d'Energie Mayenne est un syndicat intercommunal d'énergie.
Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales et des particuliers, pour tout ce qui concerne les réseaux gaz et électriques (basses et moyennes tension).

Contact : **02.43.59.78.90** ou sur le site **www.territoire-energie53.fr**

Don du Sang

Pour 2025, les collectes sur notre territoire se dérouleront de **15h30 à 19h00** à la salle polyvalente de Bais aux dates suivantes :

Jeudi 13 Février 2025
Jeudi 10 Avril 2025
Jeudi 26 Juin 2025
Jeudi 28 Août 2025
Jeudi 30 Octobre 2025 (Collation Gourmande)
vendredi 26 Décembre 2025

De plus, nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera en début d'année 2025, la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

MERCI et à Bientôt.

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter le président :
M. BEAUGAS Michel par mail à l'adresse suivante :
Adsb.bais.ce@gmail.com

Ou votre correspondant(e) de commune : Claude TOURNIER et Etienne PERRIER.

Centre de secours de Bais

Le mardi 10 septembre, une rencontre s'est tenue au Centre d'Incendie et de Secours de Bais, organisée par le Chef de Centre, Monsieur Foubert, accompagné de l'Adjudant-Chef Gwénaël Jeusse et du Lieutenant Dominique Pottier, officier de soutien du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne.

Cette visite a permis aux élus présents de découvrir les installations du centre, d'en apprendre davantage sur les missions des pompiers et les équipements d'intervention, ainsi que sur les récents changements dans le déclenchement des secours pour les communes voisines.

Les échanges ont également porté sur la défense incendie communale, incluant la gestion des poteaux incendie et des plans d'eau, essentiels pour la sécurité des habitants. Une initiative enrichissante pour renforcer le lien entre le centre de secours et les collectivités locales.

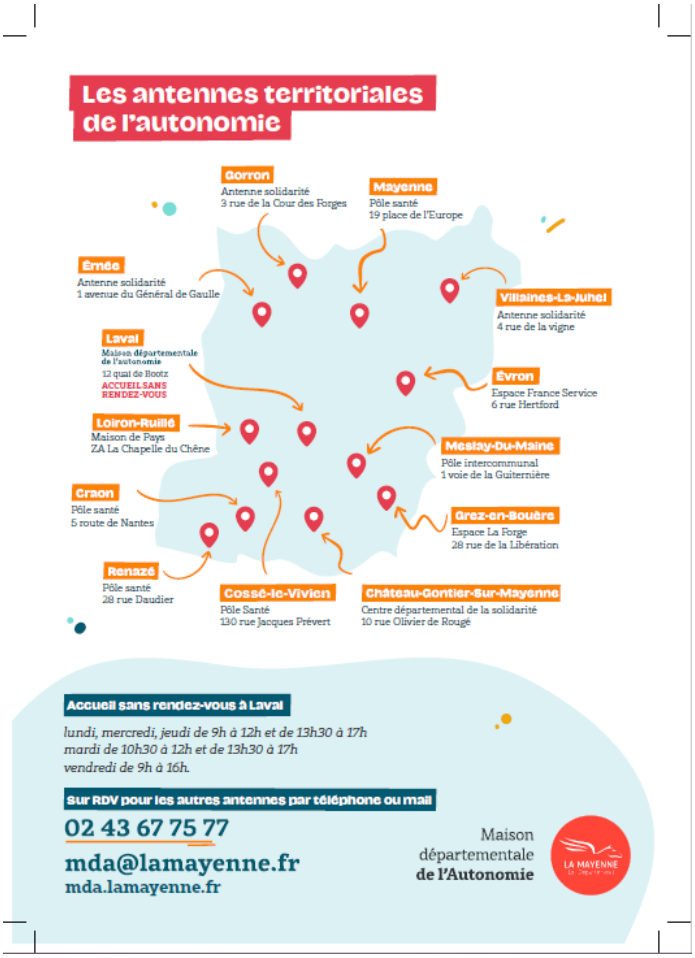

École Sacré-Coeur

L'école Sacré-Cœur compte 35 élèves inscrits et répartis en 2 classes :

- Cycles 1 et 2 (petite, moyenne, grande sections, CP) : avec Béatrice Esnault-Peloin et Gisèle Rivière (ASEM)
- Cycles 2 et 3 (CE1, CE2, CM1 et CM2) : avec Emmanuelle Foucault

Notre projet d'année : Le Cirque.
Un cirque s'installera à Champgenêteux pendant une semaine au mois de juin 2025. Les élèves prépareront un spectacle auquel vous êtes tous invités le vendredi 6 juin.

Les « Portes Ouvertes » de l'école auront lieu le samedi 29 mars 2025 de 10h à 12h.

Les inscriptions à l'école peuvent avoir lieu tout au long de l'année.
Vous pouvez contacter la directrice au 02 43 37 08 83 ou
laisser un message dans la boîte aux lettres ou
envoyer un mail : champgeneteux.ecole.sacrecoeur@ddec53.fr (à privilégier pendant les vacances).

Nos activités :

- la rentrée en musique avec 2 musiciens du conservatoire d'Evron
- opération « Nettoyons la nature »
- « savoir rouler à vélo » ateliers avec un animateur de la 3C
- des actions de solidarité : nous récupérons les cartouches d'impression de vos imprimantes
- au moment du Carême, nous organisons un bol de riz et l'argent récolté est envoyé à une association choisie par les élèves
- catéchèse avec une personne de la paroisse lors de temps fort, une fois par mois
- musique avec Christophe, un intervenant du conservatoire des Coëvrons
- le carnaval : le vendredi 28 mars 2025 avec défilé dans les rues et dégustation de crêpes
- la piscine à Evron pour les élèves de GS au CM2
- des spectacles proposés par la 3C.

L'école vit grâce à 2 associations :

- l'OGEC qui assure la gestion du fonctionnement et de l'entretien de l'école.
- l'APEL qui organise des manifestations (la vente de saucissons, de chocolats, la soirée de Noël, la choucroute …), les bénéfices permettent l'achat de matériel et la participation à des activités pédagogiques . N'hésitez pas à soutenir l'association lors de ces ventes. Merci

Portrait

Jean-Claude Debiastre

Le club L'Amicale des Genêts célèbrera cette année ses 50 ans d'existence, un demi-siècle marqué par des moments forts, des activités variées et l'engagement de nombreux bénévoles.

Au fil des décennies, plusieurs présidents et présidentes se sont succédé, apportant chacun leur pierre à l'édifice. Pour cet anniversaire spécial, nous avons souhaité mettre à l'honneur le président actuel, **Jean-Claude Debiastre**, en dressant son portrait. L'objectif ? Vous permettre de mieux le connaître, découvrir ses motivations et comprendre son rôle essentiel au sein de l'Amicale.

Jean-Claude habite Champgeneteux depuis 2015, il est marié et père de deux enfants.
Après avoir entrepris une école d'ingénieur, il a malheureusement dû interrompre ses études à quelques mois de l'obtention de son diplôme en raison du décès de son frère aîné. Il a ensuite travaillé comme dessinateur industriel indépendant pendant près de dix ans. Par la suite, il a fondé et dirigé sa propre entreprise, qu'il a menée avec succès jusqu'en 2010. Aujourd'hui à la retraite, il consacre son temps libre à la peinture et des activités associatives.

Quelles sont vos motivations pour vous investir dans l'Amicale des Genêts ?
"À la retraite, j'avais envie de m'occuper avec des projets qui ont du sens. Le lien social, pour moi, c'est essentiel. Cela permet d'éviter l'isolement et de rester actif. Le club, c'est vraiment un excellent moyen de renforcer ces liens tout en créant une ambiance conviviale ». Et puis, comme il le dit souvent avec un sourire, il faut bien s'occuper !

Quelles sont vos valeurs et votre vision pour le club ?
"En tant que président et animateur, mon objectif principal, c'est de pérenniser le club. Cela passe par attirer de nouveaux adhérents et maintenir une bonne dynamique. Les mercredis après-midi, on fait tout pour que chacun passe un bon moment dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Je tiens aussi à organiser des événements festifs, comme le repas Noël ou les décorations du club, et à faire connaître l'Amicale grâce à des articles dans le bulletin municipal. Mais surtout, ce qui me tient à cœur, c'est d'encourager le bien-être des membres et d'éviter les ruptures sociales. Le club, c'est un lieu où l'on se sent bien, et ça, c'est précieux."

Pouvez-vous nous parler de moments marquants depuis que vous êtes président ?
"Il y a eu tellement de beaux moments… mais je repense à des fêtes comme celle de Noël, où tout le monde se retrouve dans une ambiance festive, ou encore notre sortie à La Michaudière. Voir les participants heureux, c'est vraiment gratifiant."

Quelles sont les activités proposées par le club ?
"On a de quoi faire pour tous les goûts ! Les jeux, par exemple, rencontrent un grand succès : boules, belote, pétanque, tarot, scrabble, triomino, fléchettes... On organise aussi des sorties régulières pour varier un peu les plaisirs.
Et pour les projets à venir, on travaille sur un concours de belote interne et un bal dansant. Ce sont des activités qui rassemblent et qui plaisent beaucoup."

Quel est votre rôle en tant que président ?
"Mon rôle, c'est avant tout de m'assurer que chaque adhérent prenne plaisir à venir au club. Je veille aussi à ce que l'organisation soit bien huilée, notamment avec les bénévoles, qui font un travail formidable.
J'essaie aussi de développer l'aspect intergénérationnel. Par exemple, on pourrait inviter les enfants ou petits-enfants des adhérents pour partager certains moments. C'est une belle façon de rapprocher les générations et de créer des souvenirs."

Quels sont vos souhaits pour l'avenir du club ?
"J'aimerais qu'on développe encore plus d'activités pour répondre aux attentes de tous. Plus de sorties, plus de diversité dans ce qu'on propose. Et bien sûr, attirer de nouveaux adhérents, car plus on est nombreux, plus la vie du club est riche et animée."

Un message pour les habitants de la commune ?
"Venez nous rejoindre un mercredi après-midi à partir de 14h ! On partage un gâteau, un verre, et surtout de la bonne humeur. Vous êtes tous les bienvenus !
Et je voudrais en profiter pour remercier tous les bénévoles. Ils sont toujours présents pour nous aider lors des concours, comme celui de boules en juin, ou pour des événements comme la belote. Un grand merci aussi aux services techniques qui nous soutiennent dans les installations. Sans eux, le club ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui."

Lucas Vaillant

Autre portrait cette année : **Lucas Vaillant,** Champion de la Mayenne VTT catégorie U9, 5ème sur 57 au classement régional TRJV Pays de Loire,

Je suis né le 4 Décembre 2015, et je suis licencié depuis 2 ans au club de VTT d'Évron. Je pratique le vélo depuis tout petit et je suis passionné de courses de vélo.

Pour la deuxième fois, je participe au Trophée Régional des Jeunes Vététistes et en 2023 j'ai reçu une très belle récompense, celle de Champion de la Mayenne VTT

Le TRJV (Trophée Régional des Jeunes Vététistes) se déroulent en 5 ou 6 manches régionales de mars à juin Le Mans (72) puis Montsûrs (53), St Hilaire de Riez (85), Brûlon (72), La Roche-sur-Yon (85) et la finale à Clisson (44). Ces épreuves se déroulent sur 2 jours, le samedi reconnaissance, entraînements et le dimanche la course.

Je pratique également le Cyclo-cross, de septembre à janvier et depuis l'été dernier, j'ai découvert les courses de vélo sur route. Je préfère le VTT et le cyclo-cross.

La saison de VTT a repris en mars 2024 et la finale de TRJV 2024 a eu lieu le 23 juin 2024 à Hambers (53).

Le café Associatif « le P’tit Campo »

Pour sa deuxième année d’existence, le P’tit Campo a pu continuer d’accomplir sa mission d’être un espace de rencontres à Champgenêteux.
Ouvert tous les week-ends, le café accueille du vendredi soir au dimanche midi. Toutes les personnes désireuses de boire un verre ou de passer un moment convivial.

Les murs du café ont permis d’être un lieu d’exposition, accueillant cette année les pastels de Sylvie Landelle et ses élèves de l’association Art’sMonie. Les peintures de Catherine Saudubray. Les photos blues-rock de Patrick Pré, celles de Robin Souriou, jeune naturaliste de 13 ans, ou encore d’Ulrich Dupré, campôgenêtosaine amoureuse de randonnée. Cet espace d’exposition est ouvert à toute personne, que ce soit peinture, photographie ou tout autre support et est mis à disposition pour une durée de deux mois gratuitement.

En plus d'être un lieu d'exposition le p'tit campo propose une saison culturelle d'avril à septembre
dans le grand jardin attenant.

Profitant d'un grand barnum c'est pas moins de 11 soirées culturelles qui ont été proposées: concerts, spectacle adulte et jeune public, conte, théâtre d'improvisation ou encore thé dansant.
Un marché de producteurs et de créateurs a également vu le jour au mois de mai permettant de valoriser nos partenaires et permettre à d'autres de faire découvrir leurs produits. Pour l'occasion un karaoké participatif s'est installé dans le jardin et un stage de chant a rassemblé une dizaine de participants autour des chants du monde.
Le concours de belote du mois d'août a également eu un beau succès avec 22 équipes inscrites.

La science quand à elle s'est invité pour la deuxième année consécutive sur la place de l'église, permettant aux jeunes et moins jeunes de découvrir les joies de l'électricité et de la menuiserie, grâce à l'association "Les petits débrouillards".
La menuiserie était également au programme cet été du chantier argent de poche. Evan et Saloni nous ont fabriqué une belle boîte aux lettre et des plateaux à gobelets avec l’aide de Thierry.

En plus de défendre l’accès à la culture pour tous et toutes, Le P’tit Campo défend également des valeurs éco-responsable. Pour cela, nous proposons des produits locaux, majoritairement issus de l’agriculture biologique et nous permettons chaque mois la réparations d’objets défectueux grâce au repair-café. Tous les 2ème dimanche du mois, de 10h30 à 12h30, des bénévoles vous accueillent pour bricoler votre petit électroménager en panne. Vous repartez avec un savoir-faire et un objet qui fonctionne.

Le Bric-à Brac a également la fonction de remettre en circuit des objets qui ne trouvent plus d’utilité. Vêtements, bibelots, livres, jeux, vaisselles… Les dons que nous recevons sont revendus à petits prix le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Parents et grands-parents, n’hésitez pas à faire un tour, nos étagères regorgent de vêtements pour enfants !

Depuis quelques mois, une bonne odeur de galette sort de la porte du café le vendredi en fin d’après-midi. Nathalie et Rozenn, vraies bretonnes pur beurre, viennent chauffer leur galetière pour vous offrir galettes et crêpes.
C’est de 16h30 à 18h pendant la fabrication et après durant les heures d’ouverture du café.

En octobre, nous avons été récompensé par **« Le trophée des Coëvrons »** pour l'axe « Un territoire humain et solidaire ». Les habitants(es) étaient invités à voter pour le lieu qui représentait le mieux cet axe.

En plus d'un joli trophée, c'est une belle reconnaissance pour le travail que l'équipe de bénévoles effectue au quotidien.
Cette équipe de bénévoles ne demande qu'à s'agrandir ! Alors si vous voulez donner un petit coup de main, que ce soit, pour tenir le bar ou le Bric-à-Brac ou tout un tas d'autres choses, n'hésitez pas à passer la porte !
Et n'oubliez pas, le café est un lieu pour les habitants(es) et si vous souhaitez proposer une animation, un atelier ou autre, c'est possible !

Pour résumer, Le P'tit Campo en 2024 c'est :

5 artistes exposé.es,
2 soirées théâtre d'improvisation,
2 soirées conte,
6 soirées concert (13 groupes),
1 spectacle adulte / 1 spectacle jeune public/ 1 spectacle tout public,
1 marché de producteurs et de créateurs,
1 stage de chants du monde,
1 thé dansant,
1 concours de belote,
Des discussions et des débats,
Des ateliers scientifiques,
Des chantiers participatifs (chantier argent de poche, partenariat avec le foyer Blanche-Neige de Bais et la corne d'abondance d'Évron),
Des ateliers créatifs, 12 repairs-café, un bric-à-brac, des centaines de galettes et de crêpes, un trophée, des milliers de visiteurs, une vingtaine de bénévoles, une cinquantaine d'adhérent.es, des milliers de litres de bières et de café servis

Quelle orientations pour 2025 ?

La participation des habitants et habitantes est de mise!
A partir du mois de février, un temps de rencontre entre habitants(es) sera proposé une fois par mois.
L'idée est de se rencontrer pour parler de ce que nous souhaitons voir au café ou sur la commune et permettre aux habitants(es) de monter des projets ensemble.
Ce temps commencera le vendredi 7 février à 20h et se poursuivra tous les 1ers vendredi du mois.
Il sera également l'occasion de revenir sur les résultats du questionnaire auquel vous avez répondu il y a quelques mois.

Des dates ?
Le 16 mai, soirée concert : Sorgue et Mind the Beatz

Pour être tenu informé des évènements du P'tit Campo, envoyez nous votre adresse mail à : leptitcampo@gmail.com ou votre numéro de téléphone au 06.40.68.74.64

Horaires d'ouverture du café :
Vendredi 20h-23h
Samedi 9h-13h / 20h-23h
Dimanche : 9h-13h

OGEC

L'OGEC est une association au service de l'école. Elle a pour mission de tenir les comptes, de gérer l'entretien, l'aménagement des locaux, ainsi que la sécurité et l'accessibilité. Les ressources financières de l'école sont les Parents, l'APEL et la commune. Nous tenons à remercier la Municipalité pour leur participation au financement de l'école et de leur engagement.

Au sein de l'association, nous sommes 9 membres dont :

- M Steven MORAINVILLERS (Président)
- M Sébastien MAUGER (Trésorier)
- Mme MORAINVILLERS (Secrétaire)

L'OGEC de l'école de Champgenêteux vous présente ses meilleurs voeux pour 2025 et remercie l'ensemble des parents, enseignants et encadrants pour leur accompagnement et leur aide en 2024.

L'équipe de l'OGEC

Comité de jumelage de Bais Oy-Mittelberg

A l'occasion du 40e anniversaire du jumelage, nous avons eu la joie d'accueillir cette année une délégation de 63 Allemands du jumelage de Oy-Mittelberg, présidée par Thomas Fricke et accompagnée par Lucas Reisacher, le jeune maire récemment élu à Oy-Mittelberg. Les premiers contacts avaient eu lieu en 1982, entre Albert Chauveau et Joseph Gallenmiller, ce qui fait de notre jumelage le plus ancien entre 2 communes de Mayenne et Souabe.

Le prochain échange de jeunes devrait se concrétiser par un séjour à Oy-Mittelberg à l'été 2025.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact de préférence par mail
jumelage.bais.oy@gmail.com
ou par téléphone Fabien Gervot, président de l'association au 06 81 49 79 53.

L'Étang de l'Aubépine

L'association de pêche l'Étang de l'Aubépine devrait se réveiller en 2025: nous effectuerons quelques lâchers de truites dans le courant de l'année, et ce dès le mois d'avril prochain.

Ce premier lâcher sera sans doute accompagné de délicieuses tripes arrosées de vin blanc, alors venez nombreux pour apprécier ce moment convivial dans le cadre exceptionnel que vous connaissez bien !
Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président, PM BOUTILLIER

Amicale des Genêts

Encore une année de faite, notre amicale se porte très bien.

Nous continuons de nous retrouver tous les mercredis pour nous adonner à nos différentes distractions, belote, pétanque, scrabble.

Nous avons de nouveaux organisé nos concours de belote et de pétanque, pour encore faire des heureux parmi les participants venant, pour certains, de loin.
De jolis lots ont été distribués pour les gagnants, mais les moins chanceux se sont vu remettre des lots de consolation.

De belles sorties ont permis à nos adhérents de quitter la commune.

Nous avons participé bien-sûr aux différentes manifestations de la fédération Générations Mouvement, mais une sortie à La Michaudière a fait plaisir à l'ensemble des membres de notre club.

Le 11 décembre, nos adhérents étaient invités pour notre repas de fin d'année.

Le 12 décembre, un car des transports RAYON est venu nous chercher et nous a emmener à Laval.
Des adhérents des clubs de Bais et de Hambers se sont joints à nous. Nous étions 53 sur le marché de Noël pour ensuite embarquer à bord du Vallis Guidonis pour une croisière d'une heure sur la Mayenne pour découvrir les illuminations de Noël de la ville.
Ensuite direction le restaurant Le Maine, où nous avons fait un très bon dîner en présence d'un autre groupe de personnes en retraite venu de Saint-Lô dans la Manche.
Nous avons passé un agréable moment.
Retour à Champgenêteux à 22h30.

Nous préparons maintenant les 50 ans du club qui aura lieu le mercredi 21 mai 2025.

Nouveau bureau :

- Président : Jean-Claude DEBIASTRE
- Trésorière : Marie-Ange CORMIER
- Secrétaire-adjoint : Joël CORMIER

Le président de l'Amicale des Genêts ainsi que le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Jean-Claude DEBIASTRE, Président

Cours de Yoga

Dans la commune,depuis plusieurs années des cours de yoga vous sont proposés le mercredi de 18h15 à 19h15.

Deux séances découvertes vont seront offertes!

N'hésitez plus venez (les hommes sont les bienvenus…)

A tout bientôt.

Amicale des AFN

Voilà encore une année qui s'achève.

Les guerres continuent ! Un désastre, tous les jours Hélas..!

Une année de pluies exécrables où beaucoup ont pataugé dans l'eau !

Pour nous les anciens d'Afrique du Nord ou autre, nos commémorations qu'on ne peut manquer (devoir de mémoire)
Par la même occasion, un lieu de rencontre, de fraternité et convivialité au P'tit Campo ensuite !

Nous vous souhaitons à tous une très très bonne année

Le Président, René SOUTIF

Autres associations de la commune

Francs Sonneurs de CHAMPGENETEUX

Club de Football de la commune

Président : Bertrand MOITEAUX

TEAM Full Kart

Association de course de kart

Président : Jérôme TANCHOT
Secrétaire : Landry PATTI

Association Arts'Monie

L'an passé les personnes du Club ont pu partager la salle polyvalente avec Sylvie et son groupe de pastellistes durant les travaux. La salle des associations peut être dorénavant utilisée. Nous remercions Jérôme pour son investissement.
Les ateliers se déroulent suivant des thèmes que Sylvie propose ou d'après les sujets suggérés par les participants. Une expo des œuvres du groupe a eu lieu à l'automne au Cinéma YVES Robert d'Évron, très appréciée des visiteurs.

En ce qui concerne l'atelier de Clara, cette année est axée sur le mouvement inspirée de cette phrase de Frida Kahlo :
« Rien n'est absolu
Tout est changement
Tout est mouvement
Tout est révolution
Tout s'envole et s'en va »

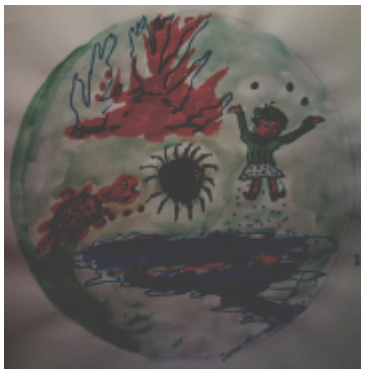

De nouvelles personnes viennent découvrir les surprises et les joies de la création, que nous aimons partager et faire apprécier.
Pour nous contacter, vous pouvez nous appeler directement sur nos téléphones :
Sylvie : 06 33 24 67 27 et Clara : 06 79 77 18 02

A votre service à CHAMPGENETEUX

+ LEDAIN Fabrice Entreprise de menuiserie La Jeusselinière 02.43.37.00.55	+ LISTER Martin Entretien des espaces verts 5 rue des Hortensias 02.43.37.27.34 martinlister62@gmail.com	+ CAMUS-POTTIER Annie Accompagnatrice enfant et parentalité 06.01.44.52.97 www.harmoniedetre.com
+ GREGORY SERVICES Petits travaux de bricolage Entretien de jardin Embellissement et déco 06.15.85.44.40	+ Anthony PÉAN SARL Entreprise de menuiserie 3bis Rue des Ormeaux 06.27.68.34.42	+ ROQUEPLO Christine Atelier de céramique 10 rue des Ormeaux 06.87.38.20.98
+ CHILLET Léa Accompagnement psycho-corporel La Longueraie 06.58.79.41.59	+ BARBIER Stéphanie Assistante maternelle Les Viviers 02.43.90.07.57	+ Ets COULON Travaux agricoles, Ets de terrassement Le petit-Oisilly 02.43.37.90.30
+ MAZURIER Justine Conseil bien-être,nutrition Cosmétique 07.65.67.80.74	+ GAEC de la Phacélie Maraîcher Bio L'Hôtellerie 06.63.15.34.85 www.gaecdelaphacelie.fr	+ LHUISSIER David Ets de couverture 24 rue des Rosiers 04.43.37.21.56
+ LAURENT Manuella Coach en développement personnel et professionnel L'Hôtellerie 06.18.40.23.778;2	+ BOUVET Caroline Ménage / Accompagnement Gestion des courses 06.48.29.39.88	

Si vous ne figurez pas dans cet article mais que vous le souhaitez et que vous possédez une entreprise dont le siège social est à Champgenêteux, n'hésitez pas à nous contacter en mairie.

Urgences	Hôpitaux
Pompiers……18 Gendarmes……17 SAMU……15 Centre anti poison……02.41.48.21.21	Mayenne……02.43.08.73.00 Laval……02.43.66.50.00 Alençon……02.33.32.30.30 Le Mans……02.43.43.43.43
Médecins	**Services administratifs**
Maison de Santé bais…….02.43.02.53.68 Maison médicale Villaines..02.43.03.22.12 Violas bais ……..02.43.37.90.48	Trésor public……02.43.26.13.80 3C……..02.43.66.32.00 Sous préfecture……02.53.54.54.00 Préfecture……02.43.01.50.00
Infirmiers Bais	**Laboratoire**
EON Christelle …….02.43.37.09.49 COLLIN Chantal……06.80.40.48.37 GUERNEVEL Muriel 02.43.01.97.18	Villaines la Juhel ……02.43.03.23.86

Jeu n°1 :

6 ans +

Adventure Game

Détective

Jeu d'énigmes

Enquête spécial

1 Trouve un moyen de déchiffrer ce message pour découvrir un indice :

Le voleur s'est enfuit dans une grande ville des États-Unis, du on appelle aussi la grosse pomme.

M... Y....

Réponse : _____

2 Identifie les chaussures du voleur grâce à ses traces de pas :

Alors garçon ou fille ?

Réponse : _____

3 Déchiffre ce code pour découvrir un tout nouvel indice :

LIGNE	1	2	3	4	5
1	A	B	C	D	E
2	F	G	H	I	J
3	K	L	M	N	O
4	P	Q	R	S	T
5	U	V	W	X	Y
6	Z				

L3 / C2 = ...
L5 / C1 = ...
L3 / C4 = ...
L1 / C5 = ...
L4 / C5 = ...
L4 / C5 = ...
L1 / C5 = ...
L4 / C4 = ...

Réponse : _____

4 Nomme le coupable !

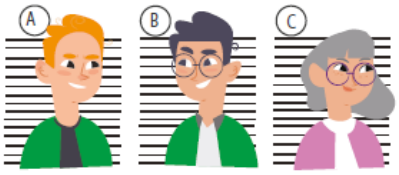

Jeremy Tapaka Dylan Francis Nanny Rose

Lance-toi un défi & déchiffre ces 4 énigmes en moins de 3 minutes !

Jeu n°4 : Les Mots croisés

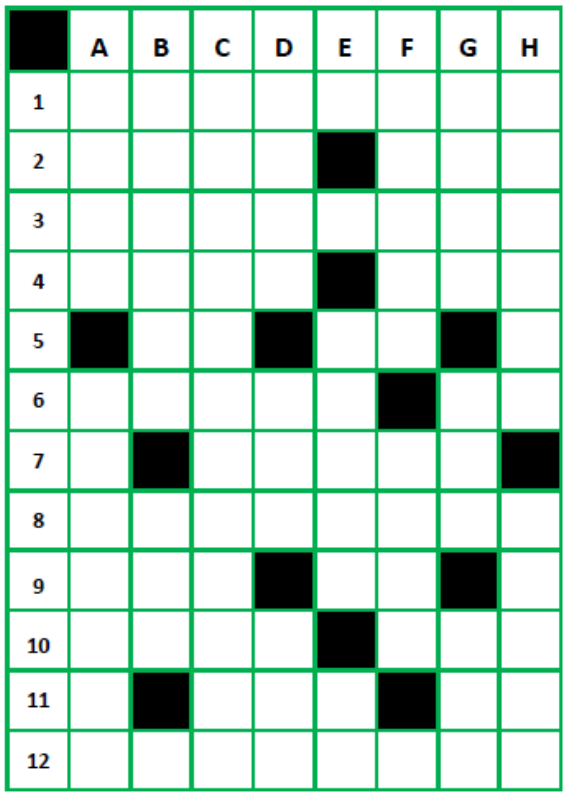

HORIZONTAL

1. Effet produit par le succès.
2. Il donne du lolo. Il s'éclaire à l'aube.
3. Il peut servir de couvercle.
4. Qui ne valent rien. Impeccable.
5. Pronom réfléchi. Il s'oppose à ça.
6. Ensemble de malfaiteurs. Le chrome au laboratoire.
7. Apportai mon soutien.
8. Passer à la mairie une seconde fois.
9. Examen approfondi de notre anatomie. Article andalou.
10. Mer grecque. Il fait dresser les cheveux sur la tête.
11. Prête à se doucher. Tête de liste infinie.
12. Harmonieuses dans le tempo.

VERTICAL

A. Un coup bien familier. Il a la mise facile.
B. D'une grande notoriété. Etendue de dunes.
C. Sans aucune grâce.
D. Mets en jeu au tennis. Fjord breton. Dans la bouche d'un indécis.
E. Il a des racines libanaises. Etat-major.
F. Rassemblé. Dans le dos d'un ange.
G. Elle arrose la Dordogne. C'est la compagnie. Sent mauvais.
H. Raccourcir par le haut. Filtres naturels.

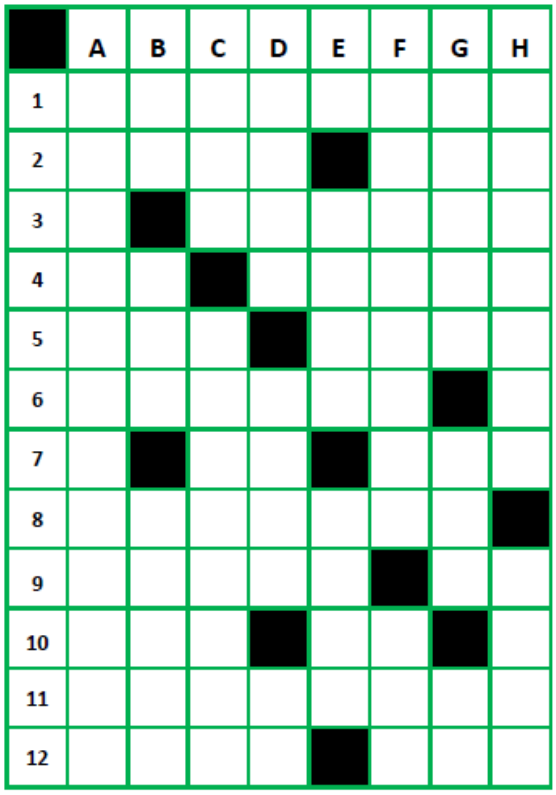

HORIZONTAL

1. Cause d'une douleur articulaire.
2. Terres de moussons. Ligue de basket-ball.
3. Qui ont de jolis reflets.
4. Registre du commerce. Port de la Rome antique.
5. Se déplacera. Déchiffrera.
6. Le grand Gustave.
7. Niveau de gamme. Unité d'éclairement.
8. Veston de lord.
9. Nicher en altitude. Cela nous laisse espérer une suite.
10. Engin volant. Opus en bref.
11. Correspond.
12. Arrive en Seine. Autobus.

VERTICAL

A. Il possède des feuilles automatiques.
B. Traditions régionales. Signe de vie. Coton pelucheux.
C. Douze romains. Rendre plus solide.
D. Préfixe pour l'air. Qui a perdu sa fraîcheur. Qui est enfin l'à !.
E. Idem vertical G1 1ère grille. Canine de carnivore.
F. Verse goutte à goutte. Objectif de l'alpiniste.
G. Se soumettre aux ordres. Bœuf sauvage disparu. Confirme un oui.
H. Narines de cheval. Procéder par élimination.

Yann LOUVARD